Interdisciplinary Finance and Development Journal

https://infinancejournal.com/

Revue Interdisciplinaire de Finance et de Développement

Article Type: Research Article

Received: 02/04/2026 **Volume/Issue: 3(2)**
Accepted: 05/06/2026 **Pub Date Season: Summer**
Published: 12/07/2026 **Pages: 228-246**

Cite as: Zerbo, S. M. & Traoré, A. (2026). Les limites et difficulté d'exécution du budget Malien. *Interdisciplinary Finance and Development Journal, 3(2),* 228-246.

Les limites et difficulté d'exécution du budget Malien

Sidy Modibo ZERBO[1], Dr Anna TRAORE[2]

[1] Doctorant, Ecole Doctorale « Droit-Economie-Sciences Sociales-Lettres et Arts » ED-DESSLA Mali, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Bamako (FSEG), Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), zerbosidymodibo@gmail.com, ORCID : 0009-0003-7933-2787

[2] Professeur d'Economie, Maître de Conférences des Universités du Mali, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Bamako (FSEG), Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB), annasstraore@yahoo.fr, ORCID: 0000-0002-5200-472X

DOI : 10.5281/zenodo.21324101

RÉSUMÉ

Le budget malien, à l'instar de celui de nombreux pays en développement, se heurte à des limites et à des difficultés d'exécution qui sont souvent complexes et multifactorielles. L'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des finances publiques au Mali sont marqués par une série de défis économiques, politiques, sociaux et administratifs. La gestion des finances publiques au Mali souffre souvent d'un manque de transparence. Des questions de mauvaise gestion, de corruption et de détournement de fonds publics freinent l'utilisation efficace des ressources budgétaires. Ces faiblesses institutionnelles rendent la mise en œuvre des objectifs de développement très difficile, car une grande partie des fonds ne parviennent pas aux populations ou aux projets censés les aider. Ainsi, l'administration publique, malgré sa volonté de respecter les engagements budgétaires, se heurte à des obstacles internes majeurs.

***Mots-clés**: Budget malien, finance publique, déficit budgétaire, détournement de fond, dette publique*

The limits and difficulty of executing the Malian budget

ABSTRACT

Like those of many developing countries, Mali's budget faces limitations and implementation challenges that are often complex and multifaceted. The development, implementation, and monitoring of public finances in Mali are marked by a series of economic, political, social, and administrative challenges. Public financial management in Mali often suffers from a lack of transparency. Issues of mismanagement, corruption, and embezzlement of public funds hinder the effective use of budgetary resources. These institutional weaknesses make the implementation of development objectives very difficult, as a large portion of the funds does not reach the people or the projects intended to help them. Thus, the public administration, despite its commitment to fulfilling its budgetary obligations, encounters major internal obstacles.

***Keywords**: Malian budget, public finance, budget deficit, embezzlement, public debt*

I. Introduction

En effet, dans un pays où l'essentiel des ressources provient des prélèvements publics, des dons, de l'endettement et où, le budget est consacré largement à des dépenses improductives, il est fort possible que le maintien de ces donnes crée une distorsion à long terme dans les comptes budgétaires. Une source majeure des défaillances du secteur public au Mali est le manque de contrôle des dépenses allouées au fonctionnement de l'administration publique. Dans la majorité des cas, le budget alloue une part importante des fonds à la consommation publique (y compris les salaires, traitements et les dépenses de matériel) et néglige les investissements publics.

Selon Estay C. et Thiam O. (2015) l'analyse de l'économie malienne d'avant la crise présente un pays pauvre, mais qui montrait des signes d'une sortie lente –bien qu'erratique– du groupe des nations les moins avancées. Les évènements politiques ont marqué un coup d'arrêt à ces premiers pas vers le développement.

Selon Coulibaly et Kanté (2001) l'évolution de PIB par tête du Mali fait ressortir les mêmes constats que l'évolution de la croissance du PIB. La productivité macro-économique est à peine perceptible sur le long terme. La faiblesse de la productivité a pour conséquence la faiblesse de la croissance et ainsi celle du bien-être collectif.

À part des investissements dans le PIB a été de l'ordre d'environ 20% du PIB (19,3% en 2010, 18,5% en 2007). Si ce ratio a progressé, il reste inférieur aux taux des pays africains à croissance rapide (Ghana 23%, Maurice 24%, Botswana 25%) et il est bien plus faible que les taux observés dans les pays qui connaissent la transition d'une économie en développement à une économie émergente. Quant au taux d'épargne, il a oscillé entre 11% et 18% de 2005 à 2011. L'analyse de la structure de la demande fait ressortir l'importance de la consommation des ménages dans la composition du PIB, ainsi que le déficit chronique des échanges extérieurs. En effet, le ralentissement des activités, suite à la crise cotonnière, a sérieusement affecté les revenus des ménages entre 1999 et 2001, avec un impact certain sur la demande (l'OCDE,2004). À cela, il faut ajouter la hausse des prix du pétrole, et la crise socio-politique en Côte d'Ivoire.

Grâce aux politiques publiques volontaristes visant à rendre les biens et services de base accessibles au plus grand nombre, l'inflation est passée de 2,2% en 2009 à 1,2% en 2010, soit un taux identique à celui observé dans l'ensemble de la zone Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

En 2014, il se classe, selon les Nations Unies, parmi les pays les **moins** avancés, avec un revenu faible, au 177ème rang pour l'indice de développement humain (0,407) contre 182ème rang en 2013 (0,34) (PNUD,2014). Avant la dévaluation du franc CFA, le programme d'ajustement structurel comprenait des mesures d'ordre interne visant à améliorer la compétitivité en réduisant les coûts et le niveau des prix intérieurs. Il comportait des mesures d'austérité budgétaire et monétaire, la simplification de la réglementation, la libéralisation du commerce et des prix, le désengagement de l'État de certaines entreprises. Publiques et la réforme de la gestion des autres entreprises publiques. Malgré les réformes entreprises, la perte de compétitivité causée par la surévaluation du franc CFA a limité la croissance.

Selon Zerbo et Al. (2024) manque-à-gagner au niveau des recettes s'explique par le niveau inférieur des recettes fiscales moyennes.

Ainsi, la problématique qui se pose alors est : « par quels moyens on peut optimiser la politique budgétaire malienne pour arriver à une stabilité financière ?» Pour rendre intéressant et facile la tâche de notre problématique, il convient au premier plan d'obtenir le soutien de quelques acteurs primordiaux de l'organisation.

Pour discuter notre problématique, nous allons présenter dans une première partie les fondements théoriques de la finance publique, budget, et ses objectifs afin d'avoir une base théorique et conceptuelle de ces différentes notions. La deuxième partie de notre travail sera consacrée aux difficultés d'ordre conceptuel et les difficultés d'ordre pratique pour l'amélioration de la finance publique de l'État malien.

II. Revue de littérature

1. Budget

Le mot budget vient d'un mot normand, bougette, qui désignait un petit bouge (bourse, sacoche). Transposé en Angleterre, de contenant il a fini par signifier également le contenu, puis une légère déformation phonétique a mené à budget, soit les documents financiers que le chancelier de l'Échiquier emportait dans sa sacoche et dont il faisait la lecture au Parlement (Schick et autres, 2009, p. 43).

- ✓ **Selon Pierre Cliche le budget** est le document dans lequel un gouvernement fait état de ses prévisions de revenus et de dépenses pour l'année à venir et qui devra, pour s'appliquer, recevoir l'approbation des parlementaires.
- ✓ **Selon Émilie Moysan (2017) Le budget** est l'acte qui autorise et prévoit les dépenses et les recettes d'une administration publique pour un an. C'est donc : un acte de prévision.

Le budget est l'acte qui autorise et prévoit les dépenses et les recettes d'une administration publique pour un an. C'est donc :

• **un acte de prévision** Le budget prévoit des dépenses et des recettes pour l'année civile à venir. Il est préparé par le pouvoir exécutif et adopté par une assemblée représentative des citoyens et démocratiquement élue (comme le Parlement).

• **un acte d'autorisation** Par le vote du budget, l'assemblée délibérante autorise le pouvoir exécutif à mettre en œuvre le budget, c'est-à-dire à exécuter les dépenses et recouvrer les recettes. C'est pourquoi, l'autorisation budgétaire doit être préalable à son exécution.

• **un document comptable** Il permet au gestionnaire de savoir quels sont ses crédits et aux parlementaires et citoyens de savoir si le budget est voté en équilibre.

Le budget de l'Etat est composé de deux grandes parties à savoir, les recettes et les dépenses de l'Etat.

Les dépenses de l'Etat : elle se compose des dépenses courantes et des dépenses en capital. (Quaden G., 2000)

Tableau 1-les dépenses de l'Etat

Les dépenses de l'Etat	
Les dépenses courantes	***Les dépenses en capital***
Les dépenses courantes, connues sous le nom de dépenses réductibles, englobent les dépenses de la vie quotidienne. Elles comportent celles de ***la consommation publique*** (comme : les salaires, l'eau et l'électricité, l'achat de fourniture), les dépenses de transfert (comme : Allocation familiale, Assurance Maladie Obligatoire, contribution au déficit de la santé sociale) et les intérêts sur la dette publique.	Ce sont des dépenses pour des biens ou des actifs dont on peut profiter pour une période plus d'une année. Les dépenses engagées pour la construction, l'achat d'équipements lourds ou de véhicules, ainsi que la répartition majeure des bâtiments font partie des coûts.

Source : ***élaboré par moi-même à partir des données*** **« Quaden G., 2000 »**

Tableau 2-les recettes de l'Etat

Les recettes de l'état	
Les recettes ordinaires	***Les recettes extraordinaires***
Elles représentent des recettes fiscales d'un côté et des recettes diverses d'autre coté. En revanche, les recettes fiscales représentent la partie la plus importante des recettes. Exemples : impôt sur la consommation comme la TVA ou la TICPE / l'impôt sur le revenu globale IRG, impôt sur les sociétés IS et impôt sur les revenues des personnes de profession commerciale/ l'impôt sur la propriété et le capitale comme la taxe foncière).Les recettes diverses représentent la partie la moins importante que les précédentes (exemple : les revenus du patrimoine et domaine de l'état, taxe sur produits bruts des jeux, dividendes, et recettes des amendes).	Il s'agit d'emprunt public EP en plus de ventes de terrains ou d'immeubles appartenant à l'état.

Source : ***élaboré par moi-même à partir des données*** **« Quaden G., 2000 »**

La loi de Wagner montre que les dépenses publiques en proportion du PIB ont tendance à augmenter sur une longue période, ce qui reflète une forte élasticité de la demande aux revenus pour les principaux services publics, notamment la santé et l'éducation confirme par (Alhouseyni A-M. et al.,2021). En appuyant sur les nouveaux défis majeurs liés aux problèmes géopolitiques et les problèmes sécuritaires, on a remarqué que les dépenses budgétaires presque tous les pays augmentent considérablement.

Le niveau des dépenses n'est pas déterminé par leur mode de financement qui, en vertu du théorème d'équivalence ricardienne (Barro, 1974), peut être assuré par des recettes immédiates (impôt) ou futures (endettement) ; mais dépend de la légitimité de celles-ci aux yeux des agents économiques et de l'absence d'effets de distorsion pour l'économie. Les risques pour la croissance viennent, d'abord, de l'augmentation incontrôlée de dépenses improductives plutôt que d'un niveau élevé stable en valeur absolue (Bulletin de la Banque de France • N° 154 • Octobre 2006). Paul et Pivot (2006) ont montré que la maîtrise de la croissance des dépenses publiques était un facteur clé pour des finances publiques saines.

Ils ont expliqué que les politiques budgétaires mises en œuvre dans les pays européens mettaient, de plus en plus, l'accent sur la maîtrise de la croissance des dépenses publiques. Cette focalisation est d'abord la conséquence du recentrage de la politique budgétaire sur une orientation à moyen terme limitant l'action de régulation conjoncturelle au jeu des stabilisateurs automatiques.

Or, en référant sur Alhouseyni A-M. et al.,2021 ceux-ci jouent essentiellement du côté des recettes, tandis que les dépenses publiques varient, principalement, en raison des mesures discrétionnaires. Enfin, le déploiement de mesures discrétionnaires de soutien à l'activité fait courir le risque d'une augmentation tendancielle du poids des dépenses publiques dans l'économie. Un tel phénomène peut conduire à des pertes croissantes d'efficacité avec l'apparition de déficits publics structurels ou d'une augmentation excessive des prélèvements obligatoires.

En 2019, la politique budgétaire sera prudente et s'inscrira dans la trajectoire de l'atteinte de l'objectif d'un déficit budgétaire soutenable de 3%, conformément aux critères de convergence de l'UEMOA. Au titre des ressources du budget pour l'exercice 2019, la politique fiscale sera fondée sur l'accroissement de : (i) la mobilisation des recettes intérieures, à travers notamment, l'élargissement de l'assiette fiscale, la maîtrise des exonérations et la lutte contre la fraude et (ii) les recettes de porte.

Au titre des dépenses pour l'exercice 2019, la politique budgétaire s'inscrira dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD) 2019-2023 et de la mise en œuvre des grandes lignes de la mission du Chef du Gouvernement, fixée par le Président de la République, se présentant comme suit : (i) la gouvernance et les réformes politiques et institutionnelles, (ii) la promotion d'une croissance inclusive, (iii) le développement du capital humain et de l'inclusion sociale, (iv) l'environnement, le changement climatique et le développement durable, et (v) la diplomatie, la coopération et le partenariat.

Dans ce contexte, le budget 2019 prendra en charge :

- L'opérationnalisation des nouvelles régions ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la Loi d'Orientation et de Programmation Militaire (LOPM) et celle relative à la Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure (LPSI) ;
- la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali (APRM) ;

Le renforcement des crédits alloués au secteur de l'Agriculture, aux secteurs sociaux et aux dépenses en capital, en vue de stimuler la croissance économique et la création d'emplois ;

l'amélioration du transfert budgétaire aux collectivités à travers l'opérationnalisation des plans de transferts budgétaires sectoriels en vue d'atteindre l'objectif de 30%.

A noter que dans l'effort de financement, la part de l'armée de l'Air est la plus importante avec 34,15%, soit 175.752.927.230 de Fcfa. Elle est suivie par celle de l'armée de terre qui représente 22,86%, soit 117.664.537.912 de Fcfa.

La mise en œuvre de la loi requiert 21% du budget national. Ce taux est en deçà du plafond fixé par la Banque mondiale qui est de 25% du budget national. Le financement doit être recherché au niveau interne, notamment sur les recettes fiscales. Il est exclu de creuser davantage le déficit budgétaire. Le budget proposé n'empiète en aucun cas sur les autres secteurs.

A l'adoption de la Loi, la part de la défense dans le Pib national représentait environ 2,26 %, portés à 3,92% en 2015 pour une moyenne sur les cinq ans de l'ordre de 2 à 3,5%, à l'horizon 2019. La gestion des ressources sera coordonnée par des commissions mises en place par chaque état-major. Cette loi n'aura un impact important que si le ministère en charge de la Défense veillait au respect strict des textes, imposait la discipline, la rigueur, le dévouement, la gestion saine des deniers publics. Aussi, est-il nécessaire de créer un Centre d'études stratégiques qui se voudra un institut pluridisciplinaire de recherches et de débats consacré aux questions internationales et de gouvernance mondiale, qui aura pour mission d'éclairer et de mettre en perspective les grands évènements internationaux par l'analyse et la prévision des grands enjeux pouvant avoir une incidence directe ou indirecte sur le Mali ou la sous-région. La création d'un cimetière militaire et d'un hôpital ne fera qu'améliorer l'image de l'armée qui "reste la colonne vertébrale de tout Etat et son renforcement est vital pour la sauvegarde de l'intégrité territoriale ", comme le souligne le rapport de la commission Défense de l'Assemblée nationale.

2. Finance publique

Plus précisément, on partira d'un constat apparemment simple : depuis la fin des années 1970, grosso modo, tous les États subissent une crise financière assez profonde, qui ne semble pas devoir se résorber dans un avenir proche. Or, ce phénomène coïncide avec le mouvement de mondialisation financière rapide qui se poursuit depuis un quart de siècle environ. Dès lors, il paraît intéressant de commencer l'analyse par la question suivante : quelles sont les origines de cette crise financière et quels liens est-il possible d'établir entre les deux phénomènes ? Avant d'esquisser une réponse, il faut encore relever deux points. Premièrement, afin de comparer ce qui est comparable, la recherche ne prendra en compte

que les pays du « centre », c'est-à-dire les pays économiquement les plus développés[12]. Deuxièmement, l'approche mise en œuvre dans cet article se fonde sur la sociologie financière, un courant de pensée très marginal au sein des disciplines qui traitent des finances publiques.

Du point de vue des finances publiques, la période qui va de la fin de la Seconde Guerre mondiale à aujourd'hui se divise clairement en deux phases. Durant la première, qui s'étend approximativement jusqu'au milieu des années 1970 et sur laquelle pèse pendant longtemps la très lourde dette léguée par le conflit mondial, les États industrialisés connaissent certes des déséquilibres, fréquents (de l'ordre de six à sept années sur dix), mais limités, très rarement supé rieurs à 1 % du produit intérieur brut (PIB). En revanche, depuis la seconde moitié des années 1970 jusqu'à la fin des années 1990, les déficits prennent non seulement un caractère permanent mais une ampleur considérable : si l'on cumule les soldes des comptes des États membres de l'OCDE entre 1975 et 1999, chaque année, sans exception, débouche sur un résultat total déficitaire. Et durant ces 25 ans, le déficit cumulé atteint ou dépasse 3 % du PIB environ deux années sur trois[13].

Selon la nouvelle théorie anti-keynésienne des finances publiques (NAK), la politique budgétaire de stabilisation n'a aucun effet favorable sur l'activité. D'une part, les gouvernements utiliseraient la politique budgétaire à mauvais escient, à des fins électoralistes et non à des fins de régulation ; les déficits publics seraient généralement trop élevés, conduisant à une trop forte accumulation de dette publique. D'autre part, les déficits publics seraient nuisibles en induisant une hausse des taux d'intérêt, en provoquant une baisse de la demande privée (puisque les agents anti cipent les impôts qu'ils devront payer demain) et une baisse de l'offre (en raison de l'anticipation des effets néfastes des impôts futurs). La seule stratégie macroéconomique efficace en Europe consisterait à baisser les dépenses publiques, ce qui permettrait une baisse de la fiscalité, qui provoquerait une hausse de l'offre et de la demande. Les périodes de consolidation budgétaire (c'est-à-dire de réduction des déficits publics obtenue principalement par baisse des dépenses), qui conduisent les agents à anticiper un niveau durablement plus faible d'imposition, auraient des effets favorables sur l'activité.

Parmi les arguments mis en avant pour soutenir le Pacte de stabilité, l'un des plus profonds et des plus fréquemment avancés consiste à soutenir que, de toute façon, la politique budgétaire n'a aucun effet favorable sur le niveau de production, que les États membres peuvent donc l'abandonner sans coût, voire même avec un gain en termes de stabilisation et de croissance. D'une part, les gouvernements utilisent la politique budgétaire à mauvais escient, à des fins électoralistes et non à des fins de régulation ; ils ne font pas les efforts nécessaires en période de bonne conjoncture ; ils sont trop optimistes sur le niveau de la production potentielle. Le déficit public est généralement trop élevé, conduisant à une trop forte

[12] Dans les cas où cela était possible sur le plan statistique, les 23 pays suivants, membres de l'OCDE depuis 1960, ont été pris en compte: le Canada, les États-Unis, l'Australie, le Japon, la Nouvelle Zélande, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, la France, l'Allemagne, la Grèce, l'Islande, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège, le Portugal, l'Espagne, la Suède, la Suisse et le Royaume-Uni.

[13] Cf. B. G. Peters, The Politics of Taxation, Cambridge MA, Black well, 1991, p. 80, ainsi que Perspectives économiques de l'OCDE, Paris, vol. 57, juin 1995, p. A33, et vol. 71, juin 2002, p. 270.

accumulation de dette publique (Jérôme C. et al., 2005). L'idéologie keynésienne permet aux gouvernements de pratiquer une politique électoraliste et injuste : faire financer les dépenses actuelles par les générations futures. D'autre part, les déficits publics sont nuisibles en induisant une hausse des taux d'intérêt, en provoquant une baisse de la demande privée (puisque les agents anticipent les impôts qu'ils devront payer demain) et une baisse de l'offre (en raison de l'anticipation des effets néfastes des impôts futurs). La seule stratégie macroéconomique efficace en Europe consisterait en une baisse des dépenses publiques, qui permet trait une baisse de la fiscalité, qui provoquerait une hausse tant de l'offre que de la demande. Les périodes de consolidation budgétaire (c'est-à-dire de réduction des déficits publics obtenue principalement par baisse des dépenses), qui modifient les anticipations des agents, en leur faisant escompter un niveau durablement plus faible d'imposition, ont des effets favorables sur l'activité.

Une consolidation budgétaire, c'est-à-dire une réduction du déficit public obtenue par réduction des dépenses, a, selon cette littérature, des effets favorables (au pire neutres) sur le niveau de l'activité économique. Ces effets passent par quatre canaux de transmission :

1. La baisse des dépenses publiques induit une anticipation de baisse des impôts qui augmente le revenu anticipé des ménages. La demande privée augmente d'autant plus que les agents sont ricardiens (ils consomment en fonction de leur revenu futur anticipé, ne sont pas soumis à une contrainte de liquidité et tiennent compte de la contrainte budgétaire de l'État), ce d'autant plus que la baisse des dépenses publiques est perçue comme permanente (Giavazzi et Pagano, 1990). 2. La baisse anticipée des impôts entraîne une anticipation d'augmentation de la production et du revenu, car les agents anticipent que les effets distorsifs de la fiscalité seront réduits. En raison de ces anticipations, la hausse de la consommation présente est supérieure à la baisse initiale des dépenses publiques (Perotti, 1999).

3. La réduction de l'emploi public et la baisse anticipée de la taxation du travail entraînent une baisse des salaires, donc une hausse des profits des entreprises, ce qui favorise l'investissement (Alesina et al., 2002). 4. La baisse des dépenses publiques entraîne une anticipation de baisse durable des taux d'intérêt de court terme qui fait baisser immédiatement les taux longs, ce qui augmente l'investissement. Cette baisse des taux d'intérêt peut être induite par l'anticipation d'une demande plus faible 3, par l'anticipation qu'une dette publique plus faible incitera le gouvernement à choisir un taux d'inflation plus bas, ou par la baisse de la prime de risque liée au risque de défaut sur la dette publique

III. Méthodologie de recherche

Comme cela a pu se dégager au travers de la revue de littérature, les enjeux qui gravitent autour de l'évaluation (du budget) des finances publiques sont réels et nombreux.

Selon Murcia (2014) l'objectif de la revue de littérature était de mettre en avant, dans une forme aussi complète que synthétique, l'ensemble des enjeux qui ont pu émerger au cours du XXème siècle et ce jusqu'à nos jours.

La méthodologie de recherche peut s'axer sur l'existant, le passé, ce qui est prouvé et établi par la doctrine financière, afin d'aller vers une nouvelle analyse, étude, des comportements ou des ressentis des professionnels de l'évaluation ou de ceux, non professionnels, qui y auront recours une ou plusieurs fois au cours de leur vie (Zerbo et Al., 2025).

Elle passe en revue le cadre juridique, l'évolution des procédures et des organismes, les pratiques de contrôle, les dysfonctionnements constatés sur le budget et les résultats obtenus, par la modernisation des modes de gestion publique et par l'adaptation des procédures budgétaires.

L'inefficacité résultante nécessite, pour gérer les obligations, ambitions et responsabilités associées au service public, l'établissement d'une nouvelle structure susceptible d'offrir une véritable efficience à l'ensemble du système budgétaire des finances publiques au Mali, dans une approche systémique et intégrée.

IV. Résultat et discussions

1. Les difficultés d'ordre conceptuel

La période récente a été marquée par un endettement croissant au Mali à faible revenu. Plusieurs facteurs de vulnérabilité sont dès lors apparus, parmi lesquels nous pouvons citer l'alourdissement du service de la dette, l'accroissement du risque de refinancement et la réduction des marges de manœuvre budgétaires en cas de ralentissement de l'activité économique. Aussi, selon un Rapport de la Banque mondiale en 2019, une part substantielle de la dette publique dans les pays à faible revenu est utilisée pour financement le budget de consommation. Une telle approche ne fait qu'amplifier les vulnérabilités liées à l'accroissement de l'endettement dans la mesure où elle ne crée aucune capacité de production additionnelle pour assurer le remboursement du service de la dette.

A. Programmation budgétaire

Plan de Réforme de la Gestion des Finances Publiques au Mali (PREM) 2017-2021 la planification et de la programmation budgétaire, des problèmes continuent à se poser en amont de la budgétisation (politiques sectorielles non disponibles pour plusieurs secteurs, absence d'un cadre méthodologique robuste permettant l'articulation entre les outils de planification et de programmation, absence de réalisme du cadrage financier des politiques sectorielles…).

La programmation budgétaire souffre également de capacités insuffisantes au niveau de la prévision (mobilité des cadres impliqués dans le Comité Prévision Modélisation, modèle inadapté aux réalités actuelles) et de la budgétisation et priorisation des dépenses au niveau ministériel (faiblesses institutionnelles des Cellules de Planification Sectorielle (CPS) notamment pour ce qui concerne la préparation des projets, et articulations fonctionnelles insuffisantes entre ces CPS et la Direction Nationale de la Planification du Développement).

B. Gestion de la paie du personnelle (salaire)

La situation administrative et financière des fonctionnaires et contractuels de l'Etat est gérée par la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel, la Direction Générale du Budget à travers le Bureau central de la solde et les Directions des Ressources Humaines des départements ministériels. Les états de paie sont gérés dans le fichier solde du Bureau Central de la Solde. Ce fichier solde contient, en plus des informations relatives à la situation administrative des agents contenus dans le fichier de la Fonction publique, des informations sur les calculs et les imputations budgétaires des salaires de chaque agent.

Malgré l'existence d'un dispositif de contrôle interne assurant la fiabilité des données à travers le fichier du personnel et l'état de paie, la gestion de la solde du ministère de la Défense échappe à ce dispositif. A la différence des ministères civils, le ministère de la Défense contrôle et exécute la procédure de paiement des soldes dans son intégralité. Le niveau central (DFM) dispose d'un état consolidé des personnels à payer au sein du centre de traitement automatisé des salaires. La solde est versée par chèque aux centres de paye des États-Majors et Directions de Services par la Paierie Générale du Trésor. Elle

est ensuite distribuée majoritairement en espèce aux militaires, gendarmes et gardes nationaux lors de tournées de paiement organisées mensuellement. Ces tournées sont assurées par des équipes d'officiers de la DFM. Le militaire perçoit une fiche de solde portant détail des modalités de liquidation du salaire et indiquant notamment les différentes retenues appliquées sur sa solde.

Par ailleurs, il n'existe pas de système d'information permettant de refléter tout changement dans la situation administrative du personnel sans intervention humaine.

Tableau 3- les Difficultés liées à la gestion de la paie

Indicateur/Dimension	Brève justification de la notation
Contrôle des états de paie	Méthode d'agrégation
Intégration des états de paie et des dossiers du personnel	Tous les mois les états de paie sont établis conformément à la situation du personnel, les modifications sont étayées par une documentation relative à la situation administrative. Les recrutements sont basés sur les besoins exprimés par les départements ministériels et font l'objet de communication par le ministère en charge de la fonction publique.
Gestion des modifications apportées aux états de paie	Les modifications devant être apportées aux dossiers du personnel et aux états de paie sont effectuées au minimum tous les mois, généralement assez tôt pour les paiements du mois suivant. Les ajustements rétroactifs au titre de 2018 montrent que les corrections ont cependant été inférieures à 3% des paiements.
Contrôle interne des états de paie.	Le pouvoir et les règles de modification des états de paie et du fichier nominatif sont clairement établis pour tous les ministères excepté le ministère de la Défense, ce qui ne permet pas d'assurer une intégrité des données relatives à la solde. Le pouvoir pour la modification des fichiers et des états de paie est restreint, et tout changement donne lieu à une trace pouvant être auditée, sauf pour l'effectif du ministère de la Défense.
Audit des états de paie.	Aucun audit partiel ou enquête auprès du personnel n'a été effectué au titre des exercices 2016, 2017 et 2018.

Sources : élaborées par moi-même à partir des données « PEFA ,2020 »

C. Dette publique de l'Etat

Selon Dr Alhouseyni Amadou MAÏGA (2021) les règles de dépenses imposent dans la plupart des cas une limite stricte et permanente sur les dépenses totales, les dépenses primaires, ou les dépenses courantes, soit en termes absolus, soit en termes de taux de croissance, soit encore en proportion du PIB. Les dérapages budgétaires résultent non pas d'une baisse des recettes mais plutôt d'une augmentation des dépenses.

L'analyse de la dette du Mali montre qu'il est très endetté. Il ressort de cette analyse qu'une bonne maîtrise de l'endettement passe par une maîtrise du déficit primaire. D'après Mathar N. (2012) si la relance par l'emprunt est nécessaire, alors il faut qu'elle induise des investissements productifs qui permettraient un éventuel remboursement. Les études de soutenabilité de la dette sont souvent fondées sur une condition de constance d'un ratio de dette publique en proportion du PIB. On dit qu'une dette est soutenable lorsque le pays peut payer le service de la dette sans besoin de contracter de nouveaux crédits. En pratique, cela veut dire qu'un pays peut continuer à recevoir des financements extérieurs, sous condition qu'il paye régulièrement les intérêts sur l'encours de ses dettes.

D. Direction Administrative et Financière (DAF) ou Direction Financière et du Matériel

La plupart des DAF ne disposent pas de système de contrôle interne fonctionnel et efficace. Le personnel est généralement peu qualifié au regard des tâches qui lui sont confiées. Très souvent, il n'existe ni manuels de procédures, ni système d'archivage adéquat. En outre, on constate une faiblesse au niveau de l'informatisation du circuit de la dépense et de celui des recettes, avec une absence d'intégration des différents systèmes existants. (BAKAYOKO S. et Al ,2002)

E. L'incapacité à mobiliser des ressources internes au Mali

Est un problème crucial qui entrave le développement économique et la stabilité financière du pays. Économie informelle prédominante est une grande partie de l'économie malienne est informelle, ce qui rend difficile la collecte d'impôts. Les petites entreprises et les travailleurs indépendants opèrent souvent en dehors du cadre fiscal officiel, échappant ainsi à l'impôt. Le système fiscal malien souffre de nombreuses lacunes, notamment un manque de modernisation, des procédures bureaucratiques complexes et une administration fiscale sous-financée et sous-formée. Ces facteurs limitent la capacité du gouvernement à collecter des impôts de manière efficace et équitable.

L'évasion fiscale est courante, et la corruption au sein des administrations fiscales aggrave le problème. Les entreprises et les particuliers parviennent souvent à éviter de payer leur juste part d'impôts grâce à la corruption et à des pratiques comptables opaques.

Les administrations fiscales manquent souvent de ressources et de compétences pour identifier et recouvrer les impôts dus. Cela inclut un manque d'accès à des technologies modernes et des bases de données permettant de suivre les transactions économiques et les revenus des contribuables.

2. Les difficultés d'ordre pratique

A. La gestion de la trésorerie de l'Etat

L'Agent Comptable Central du Trésor (ACCT) est responsable de la gestion de la trésorerie en termes de suivi, de recouvrement et de placement. Il gère très rigoureusement les besoins et les excédents de trésorerie à telle enseigne qu'on note au Mali de rares tensions de trésorerie.

Le système informatique, malgré la mise en place de plans annuels et mensuels a atténué les risques dans le domaine de la gestion de la trésorerie. Nous avons cependant noté que l'existence et le suivi de certaines procédures de recouvrement ont généré des restes à recouvrer sur des opérations au comptant. En outre les faiblesses du système informatique de gestion dépourvu d'interconnections intra et extra directions, ne permettent pas de disposer de données comptables en temps réel et de créer par la même occasion des restes à recouvrer sur les ressources fiscales (Il faudrait définir plus explicitement le risque). (BAKAYOKO S. et Al ,2002).

B. Autorité de régulation des marchés publics et des délégations de service public

Système de classement inexistant ou à améliorer

Le système d'archivage ne permet pas de retrouver tous les documents du processus, de la passation au règlement du marché, dans un seul dossier. Des progrès restent à faire pour l'ensemble des Autorités Contractantes auditées. En effet, 138 marchés, soit 30,13% du nombre total de l'échantillon des marchés retenus et 7,49% en valeur, ont été considérés comme non audités et à risque en l'absence de dossiers ou de certains documents importants tels que le DAO, le procès-verbal d'ouverture, le rapport d'évaluation, l'avis de non-objection de l'organe de contrôle a priori). Cette insuffisance est plus marquée pour le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) dont 115 marchés n'ont pas pu être mis à la disposition des auditeurs dans les délais impartis pour leur mission.

Absence de preuve de l'inscription dans des plans prévisionnels annuels de passation de plusieurs marchés passés notamment suivant les procédures de sollicitation de prix (Demande de Cotation et Demande de Renseignement et de Prix à compétition Restreinte)

Vingt-sept pour cent (27%) des autorités contractantes, en violation de l'article 33.2 du Code des marchés publics, n'ont préalablement inscrit ni dans leurs plans prévisionnels annuels de passation ni dans un plan révisé certains de leurs marchés. Ces marchés concernent en partie ceux passés selon la procédure de Demande de Cotation. Les principales Autorités Contractantes concernées sont la SMTD, le MEF et la SOMAPEP. (ARMDS,2022)

Non-publication des avis généraux indicatifs des marchés publics

Dix (10) autorités contractantes, soit 83%, n'ont pas publié un avis général indicatif « faisant connaître les caractéristiques essentielles des marchés qu'elles entendent passer durant l'exercice budgétaire dont les montants estimés égalent ou excèdent les seuils de passation des marchés définis à l'article 9 du code des marchés publics » en violation des dispositions prescrites par l'article 62.1 du Code des marchés et

des délégations de service public. Ces autorités contractantes qui n'ont pu rapporter la preuve de la publication de l'avis général indicatif sont les suivantes :

Tableau 4-Non-publication des avis généraux indicatifs des marches publics

N° d'ordre	Autorité contractante
1	Société Malienne de Transmission et Diffusion (SMTD)
2	Conseil Régional de Sikasso (CRS)
3	Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC)
4	Société Malienne de l'Eau Potable (SOMAPEP)
5	Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM)
6	Autorité Malienne de Régulation des Télécommunications, des Technologies de l'information et de la communication et des Postes (AMRTP)
7	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)
8	Direction Régionale du Budget de Sikasso (DRBS)
9	Commune Urbaine de Sikasso (CUS)
10	Ministère Délégué auprès du Ministre du Développement Rural chargé de l'Elevage et de la Pêche (MEP)

Source : ARMDS ,2022.

C. Inflation croissante et nuisible

Le taux d'inflation au Mali est élevée ce qui constitue un révélateur de la santé financière d'un pays. En effet, la hausse de l'inflation se manifeste par la diminution du pouvoir d'achat, l'augmentation des coûts de production et la dégradation de la compétitivité prix (les prix des produits domestiques sont plus chers que ceux fabriqués à l'étranger), ce qui entraîne des perturbations majeures sur la croissance économique. Une hausse exagérée des prix des actifs financiers peut faire courir un risque à la stabilité financière et, en influençant les comportements, à la stabilité monétaire. Les biens alimentaires représentent la majeure partie des biens inclus dans les indices de prix à la consommation et les facteurs d'offre qui affectent les prix alimentaires (notamment la sécheresse, la dévaluation, etc.) ont un effet important sur le comportement des prix. Donc, il s'avère que si les tensions inflationnistes affectent par moment les prix, cela réduit l'incitation d'investir et agit du coup sur la croissance de la production. Il y a aussi la, perception par les investisseurs potentiels du risque de perte de contrôle· macroéconomique par le gouvernement, du fait d'un déséquilibre passager dans les comptes budgétaires, susceptible de

dégénérer en une crise approfondie ou, au contraire d'entraîner des mesures d'austérités trop brutales, pouvant ralentir durablement l'activité économique, réduisant ainsi le taux de rendement des investissements (Ellington ,2018).

Tableau 5-Variation du taux d'inflation au Mali et de l'UEMOA

MOIS		juil-22	août-22	sept-22	oct-22	nov-22	déc-22	janv-23	févr-23	mars-23	avr-23	mai-23	juin-23	juil-23
Taux d'Inflation	Mali	7,5	8,5	9,1	9,6	9,8	9,7	9,4	9,3	9,2	8,7	8,2	7,5	6,6
	UEMOA	5,9	6,4	6,7	7,1	7,3	7,4	7,4	7,3	7,2	7,1	6,8	6,5	

Source : INSTAT-Mali ,2023.

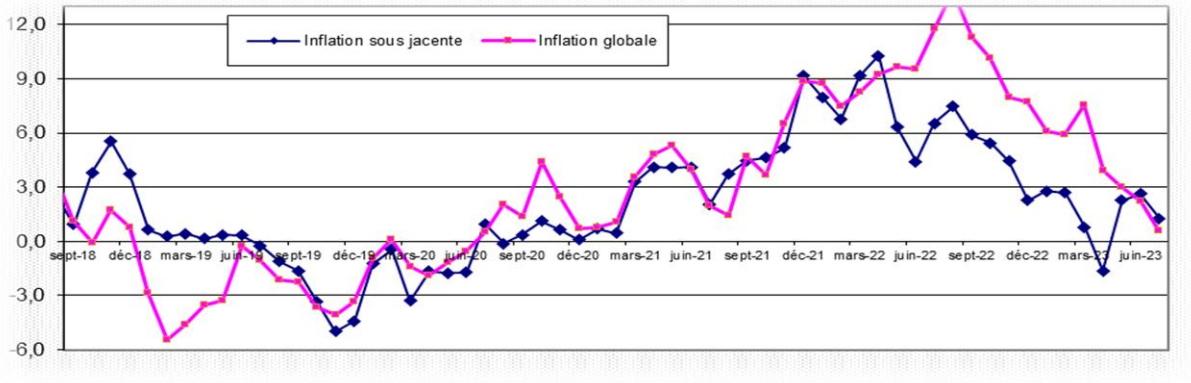

Source : INSTAT-Mali ,2023.

Figure 1- Évolution des hypothèses macroéconomiques du cadrage budgétaire 2020-2022

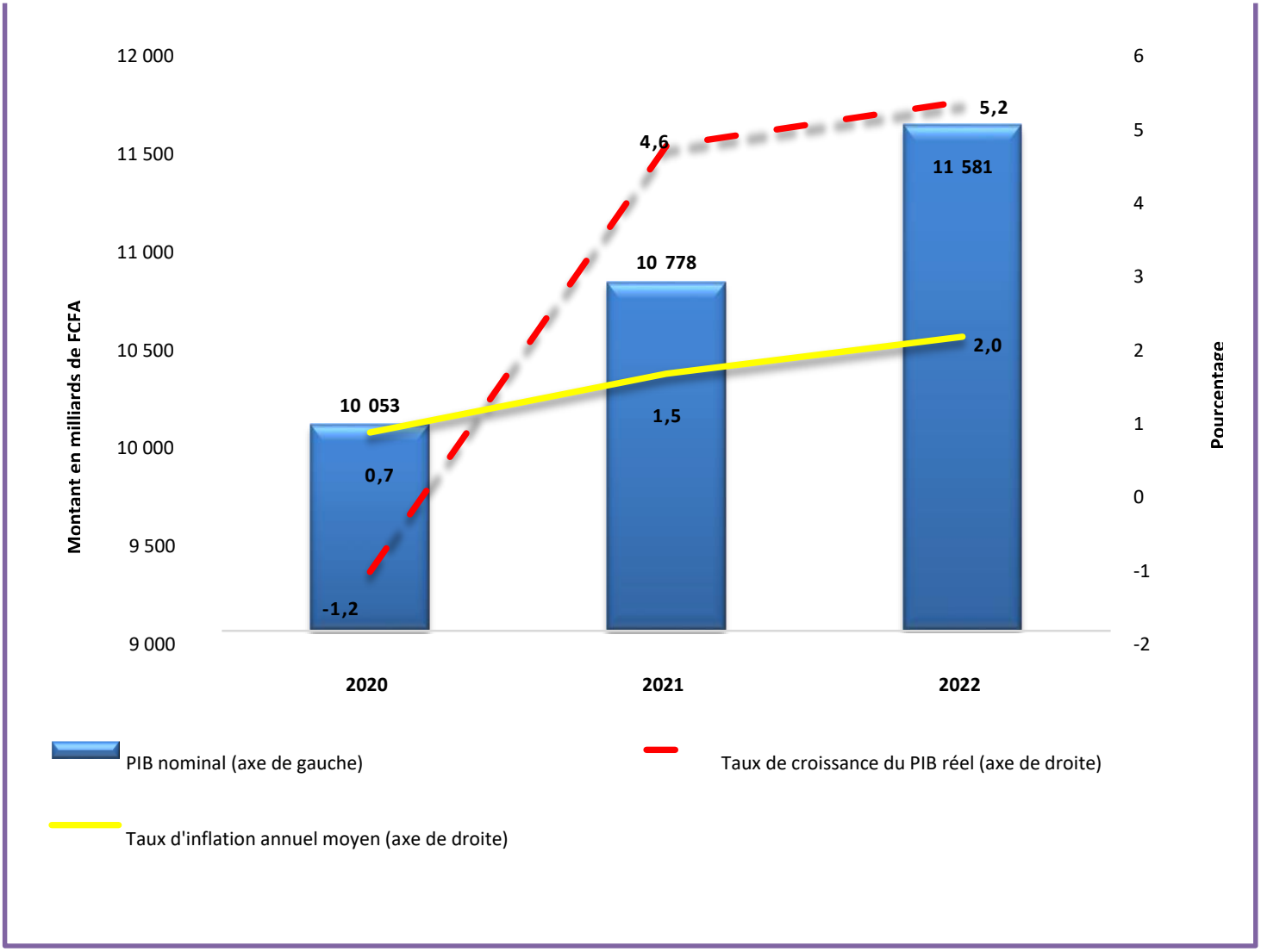

Source : INSTAT-Mali ,2021.

V. Conclusion

À l'issue de notre travail de recherche, il est indispensable de passer en revue les principales lignes qui le constituent et d'exposer succinctement les résultats qu'il a permis d'obtenir.

Ce sujet joue un rôle crucial dans l'évolution du budget du Mali et de sa stratégie en matière de finances publiques.

Effectivement, dans un pays où la majorité des ressources sont issues des recettes fiscales, des contributions et de l'endettement et qui consacre une grande partie de son budget à des dépenses non productives, il est très probable que la persistance de ces situations engendrera une distorsion à long terme dans les comptes budgétaires. Une des principales causes des dysfonctionnements dans le secteur public au Mali est l'insuffisance de surveillance des dépenses consacrées à l'opérationnalisation de l'administration publique. Dans la plupart des situations, le budget consacre une portion significative des ressources à la dépense publique (incluant les rémunérations, les traitements et les dépenses d'équipement) tout en négligeant les investissements publics.

On peut envisager différentes pistes pour continuer ce travail. Il est primordial d'aborder notre questionnement en visant à la fois divers secteurs (tels que l'optimisation des revenus fiscaux) ou diverses échelles, afin de valider la démarche ou de l'adapter à la lumière du cas examiné. Il convient donc d'examiner les conclusions et les suggestions sur d'autres groupes structurés, de différentes dimensions et appartenant à divers secteurs d'activité.

VI. Bibliographie

Alesina A., S. Ardagna, R. Perotti Et F. Schiantarelli, (2002) : « Fiscal policy, profits, and investment », The American Economic Review, vol. 92, n° 3, pp. 571-589.

ARMDS (2022) « Rapport Annuel de l'Autorité De Régulation Des Marches Publics Et Des Délégations De Service Public »

BAKAYOKO S. , YARO , M. CAUNEAU R. (2002)« Evaluation de la Gestion des Finances Publiques Et des Pratiques de la Profession Comptable Privée » République du Mali Ministère de L'économie Et des Finances.

Christophe E., Omar T. (2015) « Accompagner Le Renouveau Économique Et Social Du Mali En Développant Des Filières Originales : Le Cas Du Coton Équitable » Éditions Choiseul | « Géoéconomie » 2015/3 N° 75 | pages 177 à 195.

Cliche, P. (2009). Gestion budgétaire et dépenses publiques : description comparée des processus, évolutions et enjeux budgétaires du Québec, Québec, Presses de l'Université du Québec

Coulibaly et Kanté (2001), les caractéristiques des périodes de croissance s'expliquent par l'évolution de la productivité nationale (domestique) des mêmes périodes de temps. On peut ainsi remarquer que la croissance des années 1967-1969 est très liée à l'augmentation de la productivité de la main-d'œuvre.

Ellington, M. (2018) ; « Financial market illiquidity shocks and macroeconomic dynamics : Evidence from the uk » : Journal of Banking and Finance.

Giavazzi F. Et M. Pagano, (1990) : « Can severe fiscal contractions be expansionary? Tales of two small European countries », in O. J. Blanchard and S. Fischer, (Eds.), NBER Macroeconomics Annual, pp. 75-111, Cambridge, Mass. and London, MIT Press.

Jeanne P. & Laurent P. (2006), La maîtrise de la croissance des dépenses : un facteur clé pour des finances publiques saines, Direction des Analyses macroéconomiques et de la Prévision Service d'Études des politiques de finances publiques, Bulletin de la Banque de France • N° 154.

Jérôme C., Bruno D., Catherine M. et Henri S. (2005) « DOIT-ON OUBLIER LA POLITIQUE BUDGÉTAIRE? Une analyse critique de la nouvelle théorie anti-keynésienne des finances publiques »

Maïga A-L .et Dramane L-T. (2021) « Analyse De La Soutenabilité Budgétaire Du Mali » Revue Malienne de Science et de Technologie.

Mathar N. (2012). Analyse critique de la méthode classique d'évaluation de la soutenabilité de la dette extérieure dans les pays pauvres : Cas du Sénégal, hal-01159002, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01159002 6 Olivier Blanchard, J. Chouraqui, R. Hageman et N. Sartor (1990). « La soutenabilité de la politique budgétaire : réponses nouvelles à une question ancienne », Revue Economique de l'OCDE.

Moysan E. (2017) « La notion de budget Les indispensables du droit des finances publiques.

PEFA (2020) « Rapport 2019 sur la Performance de la Gestion des Finances Publiques sur la période 2016-2018 selon le cadre méthodologique PEFA 2016 » Revue des Dépenses Publiques et de la Responsabilité Financière de l'Etat, Cellule d'Appui à la Réforme des Finances Publiques (CARFIP).

Perotti R., (1999) : « Fiscal policy in good times and bad », The Quarterly Journal of Economics, vol. 114, novembre, pp. 1399-1436.

PNUD, (2014) Rapport sur le développement humain 2014 », New York, Nations Unies.

Rudolf G. (1926) « le budget constitue le squelette de l'État dépouillé de toute idéologie enjolivante »

Zerbo, S. M., & Traore, A. (2024). Stabilité financière à travers la gouvernance politique : Cas du Mali. *African Journal of Business and Finance*, *2*(2), 17-43.

Zerbo, S. M., & Traoré, A. (2025). La démarche opérationnelle de l'analyse financière : Esquisse littéraire. Interdisciplinary Finance and Development Journal, 2(1), 59-74.